

Chers adhérents,

Bienvenue dans l'ère du DIGITAL ! Sommes-nous tous connectés ?

Nous avons tous besoin de temps et de compréhension pour enregistrer les nouvelles et s'adapter à un monde qui va toujours de plus en plus vite...

L'association MA RUE CONNECTEE a été créée dans le but d'accompagner tous types de publics (professionnels et particuliers) à l'utilisation des outils, objets et services connectés, à travers différentes manifestations, animations, formations et services.

Notre engagement 2019 : BIENVENUE DANS MON QUARTIER avec « MARUECONNECTÉE »

Les commerçants de proximité sont SOURCE de convivialité, ils font pleinement partie de la culture et de la tradition française. Chaque jour, ils défendent leur patrimoine en redoublant de créativité et de bonne humeur pour satisfaire une clientèle de plus en plus exigeante...

Nos actions pour 2019 :

1. RÉENCHANTER et faire RAYONNER le cœur des centres villes du à la désertification des commerces de proximité
2. AIDER les commerçants à franchir le pas du digital par une action mutualisée et commune mettant en avant toute la vie commerçante d'un quartier
Notre leitmotiv : SEUL ON VA PLUS VITE, ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN !
3. RENFORCER le LIEN SOCIAL, la RELATION CLIENT et réduire la fracture numérique en favorisant la communication entre les habitants d'un quartier et le commerce en bas de chez eux

Cette entrée dans l'année 2019 marque pour MA RUE CONNECTÉE un défi majeur dans la COMMUNICATION DIGITALE auprès de tous les publics.

De part notre engagement, nous souhaitons inscrire cette nouvelle année 2019 comme celle de la découverte et de l'initiation

Plus vous serez nombreux à nous soutenir, plus vos adhésions nous donneront du poids, d'un point de vue financier bien sûr, mais aussi du point de vue de la représentativité. Chaque adhérent nous donne les moyens d'agir concrètement et renforce nos actions.

En effet, chaque adhérent pourra voter à l'Assemblée Générale et son adhésion se fera selon vos envies, votre engagement et vos besoins.

Le Président / Philippe AMOUROUX

Devenir adhérent pour partager les valeurs de MA RUE CONNECTEE

Choisir comment prendre part à la vie de l'association :

1. **Vous êtes PARTICULIER : MEMBRES ACTIFS:** les personnes qui participent aux diverses activités et contribuent activement à la réalisation des objectifs prévus dans les statuts. Ils sont dispensés de cotisation.
2. **Vous êtes PROFESSIONNELS : MEMBRES UTILISATEURS:** ce sont les personnes qui soutiennent les activités de l'association et qui s'acquittent d'une cotisation annuelle

Oui, je soutiens les actions de MA RUE CONNECTÉE et j'adhère à l'association JNOSC :

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tel : E-mail :

PARTICULIER en tant que MEMBRE ACTIF :

Je souhaite faire un don de :

..... € 20 € 40 € 60 €

PROFESSIONNEL en tant que MEMBRE UTILISATEUR :

Nom de la société :
Nom commercial (de votre boutique) :
N° RCS :
Adresse :
Ville : Code postal :
Tel fixe : Tel portable :
Nom et Prénom du gérant si différent du souscripteur :

Ma cotisation 2019 et 2020 d'un montant de : Gratuit 20€ 40€ 60€ ... € plus

Ma cotisation 2020 et 2021 d'un montant de : 60€ ... € plus

Ma cotisation 2022 et 2023 d'un montant de : 60€ ... € plus

Mode règlement :

Par chèque à l'ordre de : Association MA RUE CONNECTÉE – 42 rue de Clichy 75009 PARIS
..... €

Merci de joindre votre chèque à ce courrier

Fait à :
Le :

Signature :

L'adhésion est valable un an du 1er janvier au 31 décembre. Toute adhésion effectuée entre le 1er septembre et le 31 décembre est valable jusqu'à la fin de l'année suivante. Par ailleurs, si vous êtes imposable, votre cotisation effectuée en faveur de la JNOSC, association reconnue d'utilité publique, vous permet de bénéficier d'une déduction fiscale de votre impôt de 66 % des sommes versées, dans la limite de votre revenu imposable. Pour cela, un reçu fiscal vous sera adressé à votre demande. Seul le membre principal bénéficie d'un reçu fiscal pour la totalité des sommes versées par le foyer. Cette association a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL. Les informations collectées par la JNOSC sont utilisées uniquement dans le cadre légal prévu en France pour le respect de la vie privée. L'association JNOSC est le destinataire des données. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à contact@jnosc.org